



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Extrait du registre des délibérations  
du comité syndical

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le  
ID : 034-253401822-20230413-20230410-DE

Séance du 13 avril 2023

Date de la convocation : 04 avril 2023

Date d'affichage convocation : 04 avril 2023

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	18
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	3		

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS et le jeudi 13 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 18 heures 00 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2023-04-10

Objet de la délibération :

**Approbation du Compte  
administratif 2022**

**Présents :**

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice,

CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges, MATHERON Françoise

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LEVAUX Marie, LIBES Pierre

CC Rhony, Vistre, Vidourle : LAURENT Jean-François, GRAS Philippe, ROUSSEAU Antoine,

CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, THEROND Alain,

CC Terre de Camargue : PENIN Olivier,

Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

**Avaient donné procuration :** ANTOINE Pierre à SENET Laurent, BERNARD Claude à PENIN Olivier, MARTINEZ Pierre à THEROND Alain

**Secrétaire de séance :** SENET Laurent

Vu le Compte administratif fourni en annexe ;

Considérant qu'en application de l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités locales, le Comité syndical est appelé chaque année à se prononcer sur le Compte administratif du Syndicat.

Considérant que le Compte administratif 2022 fait ressortir un excédent de l'exercice d'un montant total de 1 686 872,44 €, issu des balances suivantes :

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Recettes	18 140 137.05 €	351 893.48 €
Dépenses	18 357 620.24 €	696 594.97 €
Solde de l'exercice 2022	- 217 483.19 €	- 344 701.49 €

**Le Comité syndical décide, à l'unanimité :**

- D'approuver le Compte administratif 2022.

Fait à Lunel-Viel le 13 avril 2023,

Le Secrétaire de séance,  
Laurent SENET

Le Président,  
Fabrice FENOY

